

Les guerres en Afrique de l'Ouest : le poids de l'histoire (1)

Stephen Ellis *

Pour analyser les conflits qui ont lieu actuellement en Afrique de l'Ouest – de la Casamance au Liberia, avec désormais une menace d'extension en Côte d'Ivoire – il faut remonter loin dans l'histoire. Il y a certes des explications plus immédiates et ponctuelles, telles que la politique agressive du président libérien Charles Taylor appuyé par son homologue du Burkina Faso, ou les effets du déplacement de centaines de milliers de réfugiés vers la Guinée. Mais, au-delà de ces facteurs de court terme, cependant, il existe aussi une logique de longue durée à ces conflits. Afin de comprendre celle-ci, il convient d'examiner la période antérieure aux indépendances qui datent, pour la plupart, des années 1960 (2). Il faut même scruter l'histoire précoloniale

La lutte pour le contrôle des Etats modernes

Ce constat n'est pas une manière de dire qu'en ce moment on revient au passé : d'authentiques retours de celui-ci ne sont jamais possibles, et le cas ouest-africain ne fait pas exception à la règle. Les conflits violents constatés aujourd'hui dans cette région, y compris les luttes confessionnelles au Nigeria, sont principalement liés au contrôle des Etats modernes. Dans la plupart des cas, l'existence de l'Etat souverain tel qu'il est défini depuis l'indépendance n'est nullement remise en cause (Liberia, Sierra Leone, Guinée, Guinée-Bissau). Celui de la Casamance sénégalaise est plus ambigu, puisque le groupe insurrectionnel impliqué, le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), demande explicitement la sécession de sa région, bien qu'une analyse affinée de la situation locale conduise à se demander si l'indépendance est le but véritable de ce mouve-

* Chercheur, Afrika-studiecentrum, Leiden, Pays-Bas

(1) Ce texte a été présenté oralement sous ce titre lors d'un colloque organisé à Paris par le Centre d'études et de recherches internationales (CERI) le 7 mars 2001 sur le thème « Systèmes de guerre et nouveaux modes diplomatiques »

(2) Rappelons que la République du Liberia est le plus vieux Etat de la région ayant été établie en 1847 par des ressortissants américains, descendants d'esclaves affranchis. La Guinée-Bissau est le benjamin des Etats ouest-africains, n'étant devenue indépendante qu'en 1973.

Afrique
contemporaine
N° 198
2^e trimestre 2001

Tensions
et apaisements

51

ment (3). Le seul exemple clair d'un appel à la sécession et à la formation d'un nouvel Etat est, peut-être, celui des séparatistes yoruba au Nigeria.

Les principaux dirigeants de mouvements armés ou contestataires, seigneurs de la guerre libériens dont le doyen, Charles Taylor, est devenu chef de l'Etat, ou bien leaders de l'opposition civile, tels qu'Alpha Condé en Guinée (4) et Alassane Ouattara en Côte d'Ivoire, visent à prendre le pouvoir dans leurs pays respectifs. L'occupation du fauteuil présidentiel reste le but ultime de la lutte politique. Ainsi, bien que tous les conflits armés en Afrique de l'Ouest possèdent leur histoire particulière, quelquefois fort complexe, ils se présentent tous comme une continuation de la lutte politique par d'autres moyens. Le cas le plus typique est celui du Liberia, où pour ainsi dire tous les chefs de milices ayant participé à la guerre de 1989-1997 sont en fait d'anciens ministres ou hauts fonctionnaires qui avaient participé au système gouvernemental dans les années 1980. La classe politique libérienne s'est donc montrée d'une remarquable durabilité. Le président Samuel Doe, tué atrocement en 1990, y est presque le seul de ses acteurs importants qui soit venu du dehors depuis vingt-cinq ans (5).

● La conscience historique

Ceci posé, il faut aussi reconnaître que les guerres pour le contrôle de l'Etat moderne en Afrique de l'Ouest mettent en jeu des populations ayant conscience d'une longue histoire, bien plus ancienne que celle des Etats souverains d'aujourd'hui.

Les luttes contemporaines sont plus particulièrement liées à des processus historiques plus profonds.

La question mandingue

Des sentiments d'exclusion, en premier lieu, enveniment les relations de voisinage dans certains pays de la région, notamment au Liberia et en Côte d'Ivoire. Dans le premier de ces pays, et alors que toute la population a été impliquée de près ou de loin dans la guerre civile, on constate actuellement un consensus sur le fait que sa partie « mandingue » (*mandingo* en anglais) n'est plus considérée comme véritablement libérienne. On a beau souligner qu'il a existé des villages et même d'importantes chefferies *mandingos* sur ce territoire dès le XVIII^e siècle, avant même la création du Liberia et avant l'arrivée des colons américains qui eux, par contre, ne font pas l'objet d'un rejet en bloc, rien n'y fait. La raison profonde de ce sentiment de rejet est l'habitude des *Mandingos* du Liberia, souvent commerçants, de se présenter comme apparentés aux Malinké habitant actuellement la Haute-Guinée en s'intégrant explicitement dans leur histoire. L'identité « mandingue » (*mandingo*, *mandinko*, malinké) n'est pas une identité ethnique comme les autres. Cette appellation, d'ailleurs, change d'un pays à l'autre avec souvent des nuances. Il existe des familles et des populations entières qui sont devenues malinké au cours de l'histoire, parfois en peu de temps, souvent en menant une carrière dans le commerce, en adhérant à l'islam et en adoptant le long boubou du Sahel. Etre Malinké, c'est aussi se souvenir des gloires de l'empire médiéval du Mali et de l'épopée de Soundiata Keita et des autres empereurs qui ont fait le renom de l'Afrique de l'Ouest. Mais l'entretien de cette mémoire historique est à double tranchant, car, surtout en zone forestière, certaines populations

(3) Voir la thèse de Ferdinand de Jong, *Modern Secrets: The Power of Locality in Casamance, Senegal*, Université d'Amsterdam, 2001, chap. 8.

(4) Cette opinion repose sur des entretiens de l'auteur avec A. Condé avant son arrestation.

(5) Stephen Ellis, *The Mask of Anarchy: The Destruction of Liberia and the Religious Dimension of an African Civil War*, Hurst & Co., Londres, et New York University Press, New York, 1999.

ouest-africaines conservent toujours un souvenir plutôt négatif des empires ou royaumes malinké, et tout particulièrement du dernier de ce nom avant la colonisation, le pouvoir guerrier de l'*almamy* (souverain) Samory Touré. Le souvenir des razzias de Samory reste ainsi très vif au nord du Liberia et en Côte d'Ivoire. Or, si la mémoire n'est pas par elle-même une cause de guerres, il faut convenir cependant qu'en période de conflit on se souvient d'autant mieux des histoires racontées par ses parents. Les entrepreneurs politiques actuels de la région ont donc trouvé dans de tels souvenirs matière à créer en leur faveur des sentiments populaires d'adhésion ou de répugnance.

Au cœur historique de l'ancien empire du Mali, sur le territoire des Républiques guinéenne et malienne actuelles, la plupart des habitants sont toujours des cultivateurs sédentaires. Néanmoins, au-delà des frontières de ces Etats, dans des zones plus éloignées comme le Liberia et la Côte d'Ivoire, dans les villages et même les grandes villes, Malinké ou *Mandingos* sont susceptibles d'être perçus, avant tout, en migrants « étrangers ». En effet, jusqu'à une époque très récente, chaque village du nord du Liberia, par exemple, avait « son » *Mandingo*, un commerçant qui vendait aux cultivateurs et aux chasseurs du village les petits articles de consommation courante dont ils avaient besoin et qui achetait en échange leur récolte ou le produit de leur chasse. Dans le comté de Lofa (*Lofa County*), l'étranger *mandingo* était souvent le seul musulman du village et se distinguait aisément des autres par ses vêtements et son comportement islamiques. Souvent, il n'était pas initié dans la société secrète locale du Poro. Mais il pouvait cependant être intégré dans la communauté villageoise par son mariage avec une fille du chef du village, représentant lui-même la portion de la population considérée comme originelle ou autochtone. Dans le vocabulaire local de la parenté, le chef du village était l'« oncle » du commerçant, devenu son « neveu ». Entre cet oncle et ce neveu existaient des obligations, le premier ayant un devoir de protection, et le second celui de service et de tribut.

De telles relations entre familles autochtones et « étrangères », donc *mandingos*, sont encore décrites de nos jours avec un sentiment de nostalgie, car elles faisaient partie d'un système ayant témoigné d'une certaine efficacité sociale et politique. Mais celle-ci s'est amoindrie au fil des années. Depuis le début du XX^e siècle, l'Etat libérien a en effet essayé de développer le pouvoir des chefferies au sein des ethnies locales, ainsi que d'inculquer le sentiment d'appartenance à un terroir. Simultanément, il a pratiqué une politique très différente envers les *Mandingos*, en soulignant leur statut de gens ayant des attaches familiales en Guinée et constituant une diaspora de commerçants. On attribua ainsi à l'ensemble des Malinké des privilèges commerciaux, mais ceci mena finalement à une dégradation des relations de voisinage entre familles au niveau du village.

Ainsi, certains se mirent à se plaindre de ce que le commerçant *mandingo* local utilisait maintenant comme une concession aurifère ou diamantifère la parcelle agricole qu'il avait reçue, pour la travailler, de son « oncle », le *chief* kpelle ou loma. De même, des *Mandingos* firent enregistrer sous leur propre nom, par un service administratif de Monrovia, la capitale, des terrains qui leur avaient été accordés à titre gracieux par leur chef, et devinrent, de la sorte, les seuls propriétaires légaux de ces parcelles.

Le président Samuel Doe (1980-1990) mena une politique si favorable aux *Mandingos* que bien des commerçants de ce groupe considèrent comme leur « oncle » non plus le chef de leur village, mais le chef de l'Etat lui-même. Celui-ci leur devait le même devoir de protection, et ces commerçants avaient à son égard la même pratique de tribut que vis-à-vis des responsables villageois. La conséquence de cette évolution des relations entre ethnies originaires du terroir et commerçants étrangers au village fut d'abord l'épuration ethnique pratiquée durant la guerre civile libérienne des années 1990. Mais elle s'est aussi achevée aujourd'hui dans le sentiment populaire que les *Mandingos* n'ont plus aucun droit de vivre au Liberia (6).

(6) Amos C. Sawyer, Commany B. Wesseh, Sam P. Ajavon, *Sharing the Kola Nut: Understanding Ethnic Conflicts and Building Peace in Liberia*, Center for Democratic Empowerment, Monrovia, 2000.

En Côte d'Ivoire, où les relations entre commerçants *dioula* (terme désignant les « commerçants » en langue malinké) (7) et populations considérées comme autochtones ou souvent été du même genre, les rancunes à l'intérieur de la classe politique et le sentiment anti-immigrés risque désormais de brouiller les relations politiques au plus haut niveau, avec des clivages profondément ancrés dans la société, finissant par produire une véritable haine ethnique axée sur l'« ivoirité » (8).

Le renouveau des sociétés initiatiques

Traditionnellement, en Afrique de l'Ouest, les relations entre groupes sociaux étaient réglées partiellement par l'appartenance ou non à des sociétés initiatiques. Presque partout dans cette région, on retrouve des associations de ce genre qui ont une très longue histoire ; certaines datant très probablement d'avant l'implantation de l'islam sur place. Or, ces sociétés dépassent le simple domaine du culte et de la croyance religieuse, tout comme l'islam d'ailleurs qui est aussi plus qu'une religion. Le Poro du Liberia, ceux de la Sierra Leone et de la Guinée (au sens moderne), ou celui des Senoufo en Côte d'Ivoire, qui est probablement d'une autre origine, fonctionnaient à l'époque précoloniale comme des systèmes globaux d'incorporation politique.

On constate aujourd'hui, dans les conflits de la région, un retour en force de ces traditions initiatiques, dans les tatouages et autres pratiques rituelles utilisées par certaines milices notamment. On le voit aussi dans le recours à des communautés initiatiques, telles que celles du Poro, ou les groupes de « chasseurs » Dozo (Côte d'Ivoire) et Kamajors (Sierra Leone), ou encore les sociétés *dyola* (9) de Casamance, pour des buts politiques et militaires modernes. Ces sociétés ont été utilisées pour former des armées privées. Or, elles véhiculent chacune une tradition et une histoire politiques. Les souvenirs historiques parfois très anciens qui leur sont associés sont intégrés à l'enseignement de la période d'initiation des impétrants et aux amulettes et gris-gris qui sont distribués par les maîtres initiateurs pour protéger les nouveaux combattants.

L'islam local fait de même, à sa manière, et c'est la raison pour laquelle l'adhésion à l'islam est souvent considérée comme un signe d'appartenance aux réseaux politiques et commerciaux dominés historiquement par les Malinké, qui sont porteurs de la mémoire des grands empires sahétiens du passé. Or, les traditions orales des populations forestières, qui sont souvent des sociétés de type lignager, évoquent fréquemment leur refus d'incorporation aux grands royaumes malinké, ou encore une fuite vers la zone forestière pour se protéger des grands remous politiques et militaires sahétiens du passé.

Partout, l'Administration coloniale a essayé d'éradiquer les sociétés initiatiques, qui pouvaient avoir un pouvoir de vie ou de mort sur la population et qui pratiquaient des rituels considérés comme superstitieux ou barbares par les colonisateurs et par les missionnaires chrétiens. Cependant, certaines d'entre elles, comme le Poro du Liberia, furent encouragées par l'Etat pour leur rôle de soutien aux chefferies qui constituaient un système d'*indirect rule*. En Guinée-Conakry, le gouvernement guinéen d'Ahmed Sékou Touré (1958-1984), lui-même malinké, a mené une campagne sanglante pour écraser le

(7) Maurice Delafosse, *Haut-Sénégal-Niger, Tome 1, le Pays, les Peuples, les Langues*, Paris, nouvelle édition, Maisonneuve et Larose, 1972 (éd. originale 1912), s'insurge, p. 124-125, contre l'affirmation courante selon laquelle Dioula aurait signifié « commerçant ». Il relève qu'en mandé (groupe linguistique comprenant les Malinké), « commerçant » se dit *diagolila* ou *diaolila* ; si leur nom est devenu synonyme de « commerçant ambulante », estime-t-il, c'est parce que les Dioula l'exercent surtout. Pour Delafosse, se référant aux Dioula eux-mêmes, leur nom veut dire « "du fond, de la souche", c'est-à-dire "ceux qui sont de noble origine, qui n'ont pas été altérés par des immixtions de sang étranger" » (p. 125).

(8) Jean-Pierre Dozon, « La Côte d'Ivoire entre démocrate, nationalisme et ethnonationalisme », *Politique africaine*, n° 78, juin 2000, p. 45-62 ; François Gaulme, L'« ivoirité ». recette de guerre civile », *Etudes*, n° 3943, mars 2001, p. 292-304.

(9) Terme se référant aux « autochtones » de Casamance, à ne pas confondre avec les *Dioulas*

Poro, ce qui a incité ses adeptes à transporter au Liberia, pour les sauver, leurs masques et autres objets culturels (10).

Or, ce qui frappe, dans les circonstances actuelles de luttes armées accompagnant la déliquescence des appareils étatiques de plusieurs pays ouest-africains, c'est le regain d'importance des sociétés initiatiques. Certaines milices sont directement associées avec celles-ci, comme le MFDC en Casamance, les Kamajors en Sierra Leone, le Lofa Defence Force au Liberia, et les Dozo en Côte d'Ivoire. D'autres milices, telles que le National Patriotic Front of Liberia (NPFL) et le Revolutionary United Front (RUF) de Sierra Leone, sans émaner d'une société particulière, fonctionnent néanmoins sur un mode initiatique, en intégrant toutes deux les nouvelles recrues par des rituels, des tatouages ou des scarifications (11). Depuis son élection à la présidence du Liberia, le chef du NPFL, Charles Taylor, s'est proclamé grand maître d'une association des prêtres des sociétés initiatiques traditionnelles, dont le Poro (12). On affirme qu'il aurait initié ses ministres à un tel culte. Il y a même des raisons de penser que le chef de l'Etat se livrerait à l'anthropophagie rituelle (13). En bref, la faiblesse des Etats modernes, cause principale des guerres civiles dans la région ouest-africaine, a encouragé une résurrection des sociétés initiatiques comme moyen d'encadrement politique et militaire pour les luttes factionnelles actuelles. Ces sociétés, utilisées ainsi avec des objectifs modernes, entretiennent de la sorte les souvenirs d'un passé historique plus ancien, allant jusqu'à celui des guerres précoloniales et des enjeux de l'incorporation dans les royaumes qui dominèrent l'espace sahélien avant la colonisation.

La concurrence commerciale dans l'histoire régionale

D'une manière générale, les conflits politiques, même s'ils comprennent un aspect religieux et véhiculent des souvenirs historiques, concernent aussi le contrôle de ressources économiques. La tendance occidentale à supposer que les guerres africaines n'ont pas d'autres motifs que des ambitions économiques est sans doute exagérée (14), mais il convient de reconnaître que ces guerres ont besoin d'être financées et qu'elles constituent également autant d'occasions de prise de contrôle de ce genre de ressources.

Or, la manière dont s'effectue actuellement en Afrique de l'Ouest le commerce de biens ayant une relation favorable du volume au prix, tels que les diamants, les devises étrangères et la drogue, dans ses rapports à d'autres échanges et surtout dans sa relation au pouvoir politique, rappelle tout à fait l'histoire précoloniale. Au cours de celle-ci, la formation des Etats a souvent accompagné le commerce et, sur la longue durée, on note une concurrence pour le contrôle du commerce à grande distance de la région entre les communautés situées sur la côte (associées avec l'Europe ou l'espace de l'Atlantique, chrétiennes, et souvent métissées telles que les Américo-Libériens, les Créoles de Freetown, les Afro-Brésiliens du Togo et du Bénin) et les marchands sahétiens (musul-

(10) Entretiens de l'auteur en Guinée, 1995.

(11) Voir par exemple Henriette F. Tokpa, « Cuttington University College During the Liberian Civil War: An Administrator's Experience », *Liberian Studies Journal*, XVI, 1, 1991, p. 79-94.

(12) Reginald B. Goodridge (éd.), *Presidential Papers: A Première Edition*, tome 1, Monrovia, 1999, p. 268

(13) Le président Taylor a, devant la High Court de Londres, porté plainte contre l'auteur pour en avoir rapporté des témoignages dans son livre *The Mask of Anarchy*, op. cit. Après avoir pris connaissance de la documentation amassée, y compris des témoignages oculaires d'anciens gardes du corps et d'une lettre signée par trente de ses anciens officiers, le chef de l'Etat a abandonné sa plainte.

(14) Comme le suppose notamment Paul Collier, directeur du Development Research Group de la Banque mondiale, voir son « Doing Well out of War: An Economic Perspective », in : Mats Berdal and David M. Malone (éd.), *Greed and Grievance: Economic Agendas in Civil Wars*. Lynne Rienner, Boulder (Colorado) et Oxford, 2000, p. 91-111

mans, souvent malinké, semi-nomades, et liés à l'histoire de grands empires comme celui du Mali). Il faut donc se demander si, dans ces conditions, l'un des enjeux majeurs des guerres actuelles ne serait pas à nouveau l'orientation géostratégique des pays ouest-africains dans leur ensemble et quant à leur relation avec les autres rives de l'Atlantique.

Toutes ces observations, bien entendu, ne conduisent qu'à l'esquisse d'une hypothèse générale, qui mériterait encore d'être confirmée par une étude ultérieure approfondie. Il serait erroné d'en tirer dès maintenant la conclusion que l'Afrique occidentale succombe sous le poids de son histoire particulière. Le but des remarques précédentes se limite, à vrai dire, à souligner que les guerres pour le contrôle des Etats ouest-africains modernes et de leurs richesses sont inspirées aussi par des souvenirs historiques plus ou moins lointains, et qu'en conséquence on ne devrait pas être surpris de voir resurgir actuellement des institutions et des pratiques associées à ceux-ci.

**Afrique
contemporaine**

N° 198

2^e trimestre 2001

Le poids
de l'histoire

56